

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021

Numéro de catalogue : NS12-4F-PDF

ISSN : ISSN 2564-1115

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel (RFT) a été préparé par la direction tel que l'exige l'article 65.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) (LGFP) et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le [Budget des dépenses](#) et le [Budget supplémentaire des dépenses \(A\)](#) de 2021-2022. Le rapport n'a fait l'objet d'aucun audit externe ou examen.

1.1 Pouvoirs, mandat et programmes

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) a été constitué en 1978 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie* et est un organisme public nommé à l'annexe II de la LGFP. Le CRSNG a pour but d'aider à faire du Canada un pays de découvreurs et d'innovateurs, au bénéfice de tous les Canadiens, en appuyant des étudiants de niveau postsecondaire et des stagiaires postdoctoraux dans leurs études supérieures, en finançant les travaux de recherche menés par des chercheurs au niveau postsecondaire et en favorisant les partenariats de recherche entre les établissements postsecondaires et les entreprises.

La [partie II du Budget des dépenses](#) renferme de plus amples renseignements sur le mandat et les activités de programme du CRSNG.

1.2 Méthode de présentation du rapport

La direction a préparé le présent RFT en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser accordées par le Parlement au CRSNG et les dépenses de l'organisme conformément au Budget des dépenses et au Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2021-2022. Le RFT a été préparé en utilisant un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière sur l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement du Canada ne peut dépenser des fonds sans l'autorisation du Parlement. Les autorisations sont accordées sous forme de limites approuvées annuellement en vertu des lois de crédits ou sous forme d'autorisations législatives de dépenser à des fins déterminées en vertu d'autres lois.

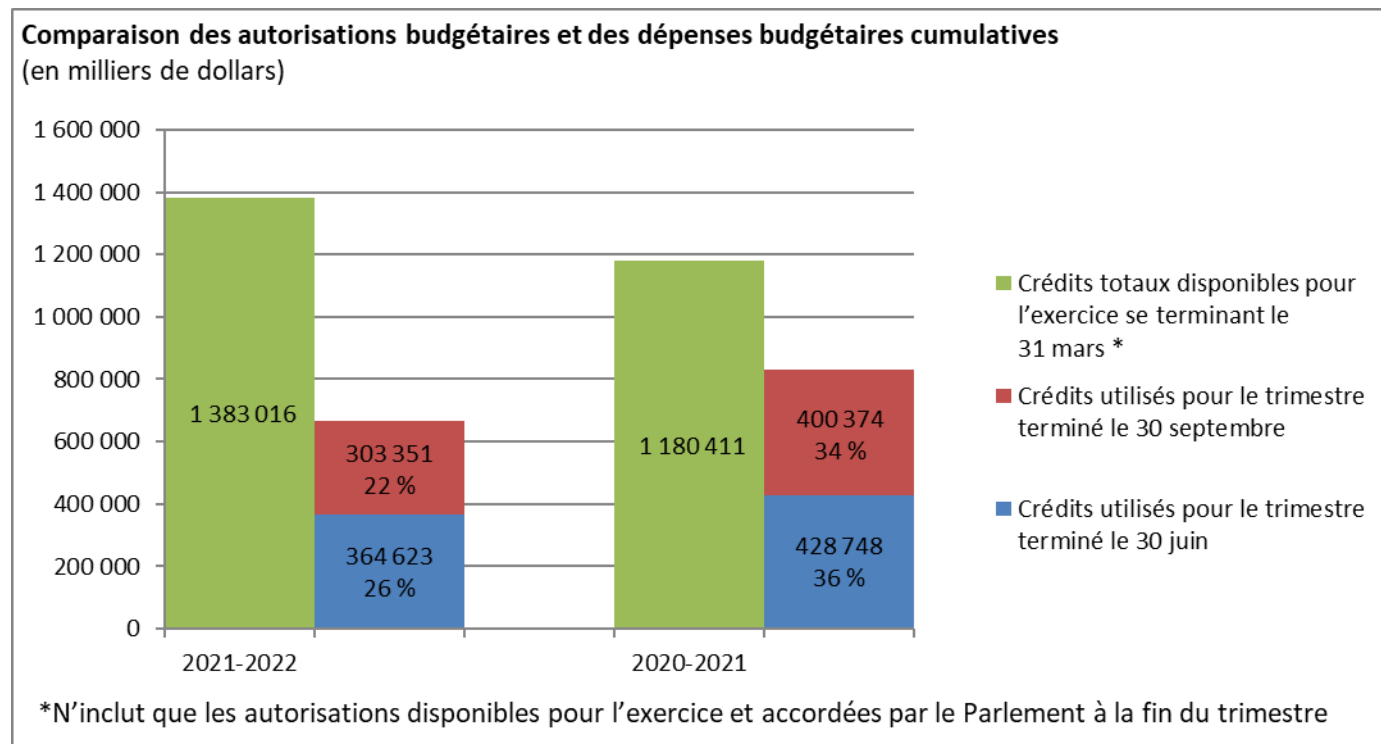
Le CRSNG utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour préparer et présenter ses états financiers annuels, lesquels font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont attribuées en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021

2. Points saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

La présente section donne un aperçu des éléments importants qui ont contribué à la variation des ressources disponibles pour l'exercice ainsi que des dépenses cumulatives réelles par rapport à l'exercice précédent.

Le graphique ci-dessous présente une comparaison des autorisations budgétaires disponibles pour l'ensemble de l'exercice et des dépenses budgétaires par trimestre pour l'exercice 2021-2022 et l'exercice 2020-2021.



2.1 Changements importants quant aux autorisations budgétaires

Au 30 septembre 2021, les autorisations budgétaires totales du CRSNG disponibles pour l'exercice 2021-2022 s'élevaient à 1,38 milliard de dollars. Il s'agit d'une augmentation globale de 202,6 millions de dollars (+17,2 %) par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. On trouvera ci-après les principaux changements dans les autorisations budgétaires du CRSNG entre l'exercice en cours et l'exercice précédent :

- une augmentation de 339,0 millions de dollars découlant de la rétention exceptionnelle de 3/12^e des crédits votés dans le Budget principal des dépenses au premier trimestre de 2020-2021, la totalité des crédits ayant été approuvée en décembre 2020 par suite de la mise en œuvre des mesures liées à la pandémie de COVID-19 au cours de l'exercice précédent. La totalité des crédits pour cette année a été versée au premier trimestre de l'exercice de 2021-22.
- une diminution de 153,4 millions de dollars au financement versé en vertu de la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national* (LPRESPIN) que le CRSNG a reçu uniquement pour l'exercice 2020-2021 en raison de la pandémie de COVID-19;

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021

- une augmentation de 25,4 millions de dollars au titre du financement de la recherche fondamentale, conformément aux mesures annoncées dans le budget fédéral de 2018;
- une diminution de 7,4 millions de dollars au titre du transfert de fonds du Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise et du Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche au Fonds stratégique pour l'innovation (FSI) d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), conformément aux mesures annoncées dans le budget fédéral de 2018;
- une diminution de 2,5 millions de dollars au titre du Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada, conformément au calendrier de conception et de mise en œuvre du programme renouvelé dans le budget fédéral de 2019 – le programme sera éliminé graduellement d'ici 2026-2027;
- une augmentation de 1,9 million de dollars afin d'accroître le nombre de bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise et du doctorat et de prolonger les congés parentaux payés, conformément aux mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019.

2.2 Changements importants quant aux autorisations budgétaires utilisées

Dépenses cumulatives

Le tableau suivant présente une comparaison des dépenses cumulatives par crédit pour l'exercice en cours et l'exercice précédent.

Dépenses budgétaires cumulatives à la fin du trimestre

(en millions de dollars)

	2021-2022	2020-2021	Écart
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement			
Liées au personnel (comprend les contributions aux RASE)	30,5	23,8	6,7
Non liées au personnel	4	3,8	0,2
Crédit 5 – Subventions et bourses	633,5	801,6	-168,1
Dépenses budgétaires totales	668	829,2	-161,2

Les dépenses budgétaires totales s'élevaient à 668,0 millions de dollars à la fin du deuxième trimestre de 2021-2022, par rapport à 829,2 millions pour la même période de l'exercice précédent.

Subventions et bourses

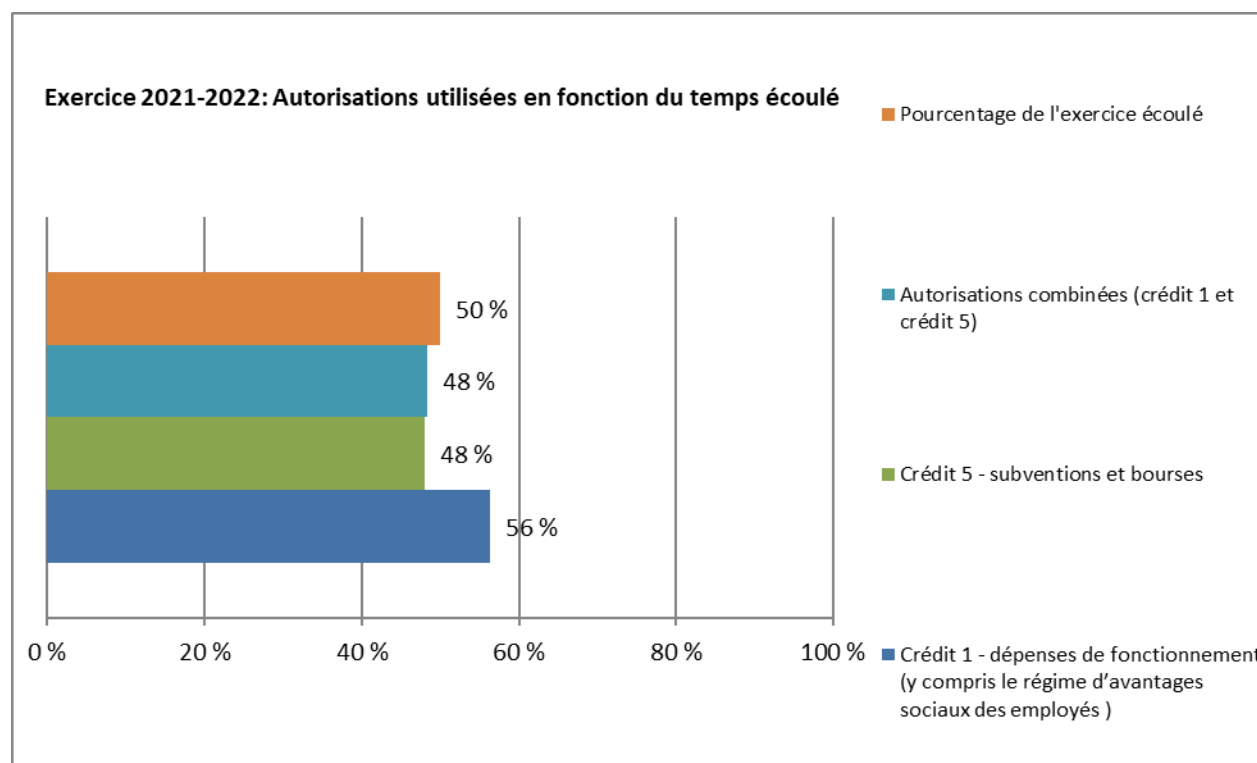
À la fin du deuxième trimestre de 2021-2022, les dépenses du CRSNG au titre des subventions et des bourses avaient diminué de 168,1 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse est principalement attribuable aux dépenses effectuées à même les fonds reçus en vertu de la LPRESPIIN en raison de la crise sanitaire pour appuyer les étudiants et les jeunes touchés par la pandémie de COVID-19 ainsi que les instituts de recherche et les universités au cours de l'exercice de 2020-21.

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses liées au personnel (qui comprennent les contributions au régime d'avantages sociaux des employés [RASE]) avaient augmenté de 6,7 millions de dollars à la fin du deuxième trimestre de 2021-2022 par rapport à la même période en 2020-2021. Cette hausse est principalement en raison de la mise en œuvre des nouvelles conditions d'emploi (septembre 2021) et des clauses connexes relatives aux augmentations de salaire et paiements rétroactifs.

Les dépenses totales non liées au personnel au deuxième trimestre de l'exercice 2021-2022 sont demeurées en grande partie conformes aux dépenses engagées au cours de la même période de l'exercice précédent. Les dépenses en services professionnels et spéciaux ont diminué en 2021-2022 et l'acquisition de matériel et d'outillage a augmenté au cours de la même période en raison des activités du projet Renouvellement du milieu de travail lancé en 2020-2021 en partenariat avec le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).



Les autorisations budgétaires totales utilisées à la fin du deuxième trimestre de l'exercice 2021-2022 (668,0 millions de dollars) représentent 48 % des autorisations budgétaires totales disponibles (1,38 milliard de dollars).

Dépenses trimestrielles

Les autorisations budgétaires totales utilisées au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021-2022, soit 303,3 millions de dollars, représentent 22 % des autorisations budgétaires totales disponibles, 21 % des autorisations budgétaires totales au titre des programmes de subventions et de bourses et 34 % des autorisations budgétaires totales au titre des dépenses de fonctionnement et du régime d'avantages sociaux des employés.

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021

Dépenses budgétaires pour le deuxième trimestre

(en millions de dollars)

	2021-2022	2020-2021	Écart
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement			
Liées au personnel (comprend les contributions aux RASE)	18,5	11,9	6,6
Non liées au personnel	2,2	2,2	0
Crédit 5 – Subventions et bourses	282,6	386,2	-103,6
Dépenses budgétaires totales	303,3	400,3	-97

Subventions et bourses

Les paiements de transfert représentent 96 % des autorisations budgétaires disponibles du CRSNG. Ils varient d'un trimestre à l'autre en fonction du cycle des programmes. Au cours du deuxième trimestre de 2021-2022, les dépenses du CRSNG au titre des paiements de transfert ont diminué de 103,6 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse est principalement attribuable aux dépenses effectuées à même les fonds reçus en vertu de la LPRESPIN en raison de la crise sanitaire pour appuyer les étudiants et les jeunes touchés par la pandémie de COVID-19 ainsi que les instituts de recherche et les universités; les montants ont été versés au deuxième trimestre de l'exercice 2020-2021.

Dépenses de fonctionnement

Au cours du deuxième trimestre de 2021-2022, les dépenses liées au personnel (qui comprennent les contributions au RASE) ont augmenté de 6,6 millions de dollars par rapport à la même période en 2020-2021. Cette hausse est principalement en raison de la mise en œuvre des nouvelles conditions d'emploi (septembre 2021) et clauses connexes relatives aux augmentations de salaire et paiements rétroactifs.

Les dépenses totales non liées au personnel pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021-2022 sont restées conformes aux dépenses engagées au cours de la même période de l'exercice précédent, bien que certains écarts soient attribués au projet de Renouveau du milieu de travail, comme mentionné précédemment sous dépenses cumulatives.

3. Risques et incertitudes

Le CRSNG élabore chaque année un profil de risque organisationnel vers le début d'un nouvel exercice financier qui décrit les risques auxquels il est exposé ainsi que les activités d'atténuation de ces risques. Il a établi un lien entre la gestion des risques organisationnels et son processus de planification intégrée afin d'exécuter son mandat de façon plus cohérente sous la supervision de la haute direction.

La haute direction suit de près les deux risques les plus importants (décrits ci-après) pour veiller à ce qu'ils soient atténués de manière continue et que le niveau de risque résiduel soit acceptable.

- i) **Systèmes de TI vieillissants.** Si les logiciels et les systèmes de bases de données vieillissants ne sont pas mis à niveau et que le CRSNG n'investit pas suffisamment dans les systèmes de GI-TI en place, il y a un risque que ces systèmes ne puissent plus prendre en charge les programmes existants et les nouveaux programmes de l'organisme.

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021

Le CRSNG a ajouté plusieurs fonctions opérationnelles à la plateforme Dynamics de Microsoft afin d'appuyer les initiatives clés des trois organismes, entre autres les [chaires de recherche du Canada](#) et le fonds [Nouvelles frontières en recherche](#). Il se concentre maintenant sur l'intégration du programme [Horizons de la découverte](#) et du [Programme d'innovation dans les collèges et la communauté](#). Le CRSNG tient à jour et surveille de près les plateformes afin d'en assurer le fonctionnement et le soutien technique continus.

- ii) **Gestion des ressources.** Il y a un risque que le CRSNG ne puisse pas donner suite à ses plus grandes priorités et répondre à ses nouveaux besoins si ses ressources (humaines, technologiques et financières) ne sont pas attribuées de façon éclairée, flexible et stratégique.

Il est possible que les nombreux engagements clés et priorités relevés dans le processus de planification intégrée ne soient pas entièrement financés en raison de pressions exercées sur le budget et les ressources humaines pour mener à bien des projets d'investissement clés. En outre, l'incertitude créée par la pandémie de COVID-19 persiste et le CRSNG a mis en place des mesures d'atténuation afin de s'assurer qu'il offre ses programmes et donne suite à ses priorités organisationnelles.

Le 12 juillet 2021, le gouvernement du Canada [a annoncé](#) la mise en œuvre des [lignes directrices en matière de sécurité nationale pour les partenariats de recherche](#), qui visent à intégrer les questions dont il faut tenir compte en matière de sécurité nationale à l'**établissement**, à l'**évaluation** et au **financement** des partenariats de recherche. Ces lignes directrices sont entrées en vigueur dès leur annonce; elles s'appliquent obligatoirement à toute demande de financement fédéral présentée au titre du programme de subventions Alliance du CRSNG pour un partenariat de recherche faisant intervenir des organismes du secteur privé. L'incidence des nouvelles lignes directrices sur les activités et sur la recherche financée par le CRSNG est évaluée dans le cadre d'un projet pilote visant exclusivement le programme de subventions Alliance.

**Rapport financier trimestriel du
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021**

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Le 5 juillet 2021, Dominique Osterrath s'est jointe à notre organisation après sa nomination à titre de dirigeante principale des finances et vice-présidente de la Direction des services administratifs communs au CRSNG et au CRSH.

Le 4 août 2021, [Charmaine Dean](#) a été [nommée](#) au poste de vice-présidente du CRSNG et chef du Conseil. M^{me} Dean est vice-rectrice, Recherche et relations internationales, et professeure au département des sciences statistiques et actuarielles à la University of Waterloo.

Approuvé par :

**Alejandro Adem
Président**

**Dominique Osterrath
Vice-présidente et dirigeante
principale des finances**

**Ottawa, Canada
Le 29 novembre 2021**

**Rapport financier trimestriel du
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021**

5. État des autorisations (non audité)

	Exercice 2021–2022			Exercice 2020–2021		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	55 532	19 292	31 644	43 222	11 736	23 683
Crédit 5 – Subventions et bourses	1 321 627	282 640	633 491	977 856	272 552	687 915
Autorisations législatives budgétaires						
Régime d'avantages sociaux des employés	5 678	1 419	2 839	5 754	1 228	2 667
Dépense des revenus en vertu du paragraphe 4(2) de la <i>Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</i>	179	-	-	179	-	-
Paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national et l'allocation de soutien du revenu	-	-	-	153 400	114 858	114 858
Autorisations budgétaires totales	1 383 016	303 351	667 974	1 180 411	400 374	829 123

**Rapport financier trimestriel du
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021**

6. État des dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non audité)

	Exercice 2021–2022			Exercice 2020–2021		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Total dépensé durant le trimestre terminé le 30 septembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Total dépensé durant le trimestre terminé le 30 septembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Dépenses						
Personnel	44 189	18 483	30 509	37 110	11 939	23 772
Transport et communications	1 157	76	178	3 427	104	135
Information	1 012	223	394	1 106	202	257
Services professionnels et spéciaux	6 777	1 406	2 402	6 105	1 740	2 729
Location	723	221	590	834	129	529
Services de réparation et d'entretien	145	36	96	117	13	22
Services publics, fournitures et approvisionnements	145	(13)	32	123	(26)	10
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	-	-	-	48	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	7 241	279	282	1 485	63	96
Paiements de transfert	1 321 627	282 640	633 491	1 130 056	386 210	801 573
Dépenses budgétaires totales	1 383 016	303 351	667 974	1 180 411	400 374	829 123